



Espoir 54



Introduction

Le mot de la Présidente

Être à l'écoute, réaffirmer nos valeurs, donner un nouvel élan à nos engagements et nos actions - sans se renier - penser l'avenir, tels sont les principes qui ont guidé la réflexion de la Communauté Espoir⁵⁴ dans toutes ses composantes, pour ce projet associatif.

S'engager à le mener dans le respect des attentes de chacun et avant tout, celui des personnes accompagnées, poursuivre la lutte contre les discriminations, favoriser toute forme d'utilité sociale, rester vigilants à toute forme d'atteinte à la dignité, à la solidarité, être acteur des politiques en santé mentale, développer de nouvelles formes d'accompagnement telles sont les clés de notre réussite.

Annie Molon
Présidente

Un projet associatif conçu sur le modèle participatif

Le présent projet associatif a été élaboré sur une période de six mois, suivant le modèle participatif.

Coordonné par un comité de pilotage composé de professionnels, de membres du CA et de représentants des usagers, il a donné lieu à une démarche de co-construction collective avec environ cinquante personnes associées, en plusieurs phases :

- 1 - Entretiens d'écoute et questionnement du Comité de pilotage, des membres du CA, de deux groupes de professionnels (encadrants et équipes), de deux groupes d'usagers et entretiens individuels du directeur et des présidentes (fondatrice et actuelle).
- 2 - Séances de travail (4) avec le Comité de pilotage autour des idées, analyses, propositions qui ont émergé des échanges dans les différents groupes.
- 3 - Rédaction du texte martyre à partir des comptes rendus des échanges et débats, appropriation, co-construction du contenu.
- 4 - Rédaction finale du projet.

Nous remercions vivement tous les participants pour la richesse des contributions et l'intérêt apporté à la réflexion qui donnent à ce projet toute son authenticité.

Sommaire

INTRODUCTION

Le mot de la Présidente

La participation

Rappels

- La genèse de l'association
- Les structures créées
- Les partenariats et réseaux

LE PROJET : BASES, ENJEUX ET PERSPECTIVES

La vocation principale de l'association et le but visé par le renouvellement du projet

- Garantir un accompagnement positif et constructif
- Contribuer au changement de regard sur la maladie psychique
- Garder à cœur la militance

Les valeurs qui servent de fondement à l'Association

- La dignité
- Le respect
- La fraternité
- L'altérité et la laïcité
- La proximité et la réciprocité
- L'égalité et l'humilité
- La solidarité
- La responsabilité

Les principes d'action que l'Association défend

- Formaliser l'organisation démocratique en trépied
- Renforcer l'accueil inconditionnel
- Consolider un accompagnement positif et constructif
- Accentuer l'autodétermination
- Promouvoir la pair-aidance
- Conforter la déstigmatisation
- Valoriser l'utilité sociale

L'organisation que l'Association choisit de consolider pour maintenir l'offre

- Une flexibilité et souplesse de l'organisation
- Une adaptabilité et capacité d'innovation
- Une recherche-action et transmission
- Un travail en partenariat et réseaux

Le bénévolat actif qu'elle promeut

LES ORIENTATIONS D'AVENIR

Trois champs d'action

- Du point de vue de la bienveillance
- Du point de vue de la gouvernance
- Du point de vue de la militance



Rappels

La genèse

L'Association Espoir 54 est fondée en 1998, en Meurthe-et-Moselle, par des bénévoles issus de l'UNAFAM 54 (Union Nationale de Familles et Amis de Malades psychiques), afin de pallier le manque de structures adaptées pour les personnes en souffrance psychique dans le département.

C'est un voyage d'étude en Suisse inspirant, qui va projeter les bases d'une structure nouvelle en réponse aux attentes des familles démunies face à l'hôpital comme seule issue. Après y avoir découvert l'intérêt d'une logique de vie en collectif, régie par une stratégie d'apprentissage, leur objectif sera de mettre en place une structure fonctionnant non pas sur une logique de soin, mais sur une logique d'apprentissage vers un parcours de réhabilitation psychosociale. Fondée sur le collectif et sur la parole, la force de cette démarche par essais et erreurs est de mobiliser les ressources de la personne accompagnée. Dès lors, trois notions deviennent primordiales, celle d'accompagnement, d'inclusion et d'acceptation de la différence, la première étant la plus importante pour Espoir 54.

Espoir 54 œuvre à l'articulation du sanitaire et du social pour accompagner les personnes en situation de handicap psychique.

Dans cet esprit, la triangulation usager-bénévole-professionnel va s'imposer comme condition de réussite du projet de l'usager et elle va être opérationnalisée par une disposition transversale, le trépied.

L'inclusion étant l'une des finalités de l'accompagnement, la personne concernée est amenée à cheminer vers cet objectif et l'environnement amené à entériner les progrès et accueillir la différence.

L'Association va donc contribuer à conforter sa conception de l'être humain, à savoir que tout un chacun a des ressources qu'il peut mobiliser pour devenir. Parallèlement, il lui importera de démontrer qu'il n'y a pas à craindre la maladie psychique et que l'on gagne socialement à entrer dans une logique de santé mentale, afin de rendre l'inclusion possible et d'établir un vivre ensemble sans discrimination.

Depuis lors, reconnue d'intérêt général, Espoir 54 œuvre à l'articulation du sanitaire et du social pour accompagner les personnes en situation de handicap psychique. Elle propose des lieux d'accueil, d'écoute et d'entraide, favorisant la réhabilitation psychosociale des usagers.

Durant plusieurs décennies la réactivité de l'Association a donné lieu à des innovations constantes dans le domaine de l'accompagnement des personnes atteintes de troubles psychiques débouchant sur divers services complémentaires les uns des autres. Cette dynamique fondée en partie sur une logique de recherche-action et de formation interne permanente, associant professionnels et bénévoles, l'a conduit à porter de nouveaux enjeux avant qu'ils ne soient d'actualité, tels que la déstigmatisation, l'autodétermination, la pair-aidance, l'utilité sociale et demain la prévention...

Les structures créées

L'association compte une soixantaine de professionnels et une trentaine de bénévoles accompagnant annuellement environ neuf cents personnes.

Espoir 54, Association engagée dans l'accompagnement des personnes en souffrance psychique en Meurthe-et-Moselle, a développé ou inspiré plusieurs structures et dispositifs visant à favoriser l'autodétermination, l'inclusion sociale et la réhabilitation.

Les MAPH-Psy (Maison d'Accompagnement des Personnes en situation de Handicap Psychique)

Nos six MAPH-Psy sont implantées sur la Meurthe-et-Moselle. Chacune constitue un lieu unique d'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique ou en souffrance psychologique. Elles concentrent plusieurs services et dispositifs d'accompagnement dont l'action repose sur les principes de l'inclusion psychosociale en :

- favorisant l'acquisition de compétences des personnes pour renforcer leur autonomie,
- permettant à chaque personne d'être actrice de son projet de vie,
- développant le sentiment d'utilité sociale et l'accès à la citoyenneté des personnes accompagnées.

Elles sont au service de l'amélioration de la qualité de vie des personnes.

Les MAPH-Psy abritent plusieurs services et dispositifs.

Les Services Sociaux et Médico-sociaux

SAVS: Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Le SAVS aide les personnes en situation de handicap d'origine psychique à définir et réaliser leur projet de vie en favorisant leur autonomie et en soutenant leurs liens sociaux, familiaux et professionnels.

SAMSAH: Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé

Il a pour objectif principal de favoriser l'acquisition de compétences des personnes accompagnées afin de garantir la meilleure autonomie possible et d'encourager l'inclusion sociale.

SAMSAH Renforcé

Créé en 2021, il a pour vocation de soutenir le projet de vie des personnes en situation de handicap psychique dont les conditions de santé, de vie quotidienne, de vie sociale et d'autonomie sont gravement altérées ou en risque d'altération du fait d'un contexte environnemental ne permettant pas ou plus le soutien au rétablissement psychosocial (vieillesse des aidants, désaffiliation sociale, grande précarité...).

SAD: Service d'Aide à Domicile

Il s'agit d'un service social qui a comme mission de mettre en œuvre le plan PCH (Prestation de Compensation du Handicap). Il intervient pour les personnes connues par Espoir 54, uniquement quand la situation est trop complexe pour les SAD classiques ou lorsqu'aucun SAD ne souhaite intervenir. Son intervention sera temporaire et elle devra permettre par tous les moyens à un SAD classique de reprendre la main dès que possible.

Les dispositifs d'accompagnement

DIMO: Dispositif d'Insertion en Milieu Ordinaire de travail

Il propose des Prestations Appui Spécifique (PAS) apportant un éclairage expert sur les répercussions d'un trouble psychique en contexte professionnel (vers et dans l'emploi).

ASE: Appuis Spécifiques Espoir 54

Il offre un accompagnement spécifique aux personnes en souffrance psychique et en précarité, visant à surmonter les freins à leur insertion sociale et professionnelle tout en garantissant un suivi personnalisé et adapté à leurs besoins.

DTA: Dispositif de Transition et d'Accompagnement

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les sorties d'hospitalisation des patients adultes présentant un trouble psychiatrique en soutenant leur réadaptation à la vie ordinaire.

EPSIL: Équipe Pluridisciplinaire dédiée aux Situations d'Incurie dans le Logement

C'est une équipe pluridisciplinaire qui intervient sur l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle auprès de personnes en situation de handicap ou de souffrance psychique et présentant des conditions d'incurie dans leur logement.

PDP (Prévention à la Désinsertion Professionnelle)

Ce dispositif est soutenu par la CPAM 54. Il a comme objectif de détecter précocement les assurés en risque de désinsertion professionnelle et de leur proposer une offre de services pour leur permettre d'élaborer et de mettre en œuvre leur projet de reprise du travail. La personne devra acquérir des habilités qui lui permettront d'agir face à un environnement professionnel complexe.

Comme pour le dispositif ASE, le dispositif PDP est un outil de prévention de survenu du handicap d'origine psychique.

Les dispositifs d'utilité sociale

• **Bénévoles Intérim'**: Ce dispositif permet aux personnes en situation de handicap psychique de s'engager dans des missions bénévoles adaptées, favorisant ainsi leur inclusion sociale, valorisant leurs compétences et contribuant à la déstigmatisation de la maladie psychique.

• **Com'Psy**: Ce dispositif a pour but de mettre la lumière sur les maladies psychiques grâce à l'investissement d'un groupe d'experts du vécu qui bénéficient de formations afin de reprendre confiance pour mettre en place des actions, visant à favoriser la communication et la prévention sur les troubles psychiques.

Les partenariats et réseaux existants

Espoir 54, Association engagée qui couvre tout le département (Nancy, Lunéville, Toul, Vandœuvre-lès-Nancy, Briey, Longwy) travaille avec différents partenaires sur le territoire.

■ Santé Mentale France

Cette organisation nationale regroupe des acteurs de la santé mentale. Elle collabore avec diverses associations, dont Espoir 54, pour promouvoir des pratiques respectueuses des droits et de l'autodétermination des personnes concernées. Elle regroupe des acteurs engagés dans l'accompagnement, le soin et l'insertion des personnes en situation de handicap psychique. Cette affiliation permet à l'association de participer à des actions de plaidoyer, de formation et de mutualisation des pratiques.

■ CREHPSY Grand Est

Depuis 2020, Espoir 54 porte l'antenne lorraine du Centre Ressources Handicap Psychique (CREHPSY) Grand Est. Ce centre vise à améliorer le parcours et la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique en leur proposant information, conseil, orientation et mise en relation avec des professionnels.

■ Les établissements psychiatriques du département

Espoir 54 a toujours voulu entretenir, avec les établissements psychiatriques du département, un partenariat solide dans le domaine de la santé mentale. Nous continuerons par diverses conventions.

■ UNAFAM Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques

C'est une association française créée en 1963, reconnue d'utilité publique en 1968 qui apporte une aide aux familles de personnes souffrant de troubles psychiques.



Les partenariats institutionnels

CD54

- Le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle est un partenaire essentiel car il a la responsabilité de décliner le plan handicap du département et de le faire vivre en mobilisant les acteurs locaux, en adaptant les services aux besoins des personnes en situation de handicap et en assurant une cohérence dans la mise en œuvre des actions

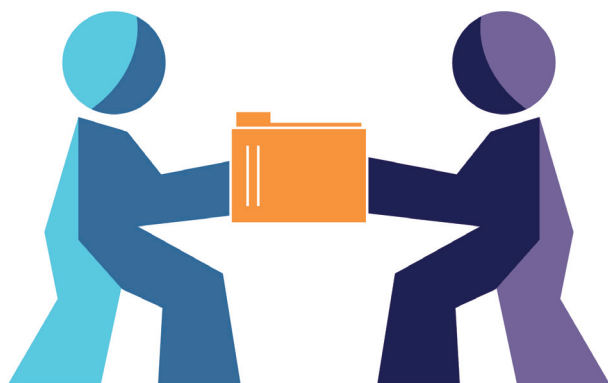
MDPH

- La Maison Départementale des Personnes Handicapé (MDPH) de Meurthe-et-Moselle a comme mission principale d'accompagner les personnes en situation de handicap ainsi que leurs proches, en leur proposant un accès facilité à l'ensemble des droits, des services et des dispositifs adaptés. Elle veille à favoriser leur autonomie, leur intégration sociale et professionnelle, tout en assurant un service d'accueil, d'information et de conseil personnalisé. Acteur clé de l'inclusion sur le territoire, la MDPH travaille en collaboration avec de nombreux partenaires afin d'élaborer des parcours de vie adaptés et de promouvoir une société plus inclusive et respectueuse de la diversité.

ARS

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est met en œuvre les politiques de santé et favorise la complémentarité entre le sanitaire et le médicosocial.

Espoir 54 collabore également avec toutes les institutions qui peuvent intervenir dans le champ du handicap, de la santé et du social.



Le nouveau projet: bases, enjeux, perspectives

La vocation de L'Association

La vocation principale de l'Association Espoir 54 sert deux objectifs :

- garantir aux personnes atteintes de troubles psychiques, voire en situation de handicap psychique, un accompagnement positif et constructif pour cheminer vers un mieux-être,
- changer les représentations liées à la maladie psychique pour une société plus inclusive, un vivre ensemble en harmonie.

Dans ce but l'Association choisit dans le cadre de l'actualisation de son projet, de défendre ses valeurs, de consolider ce qui fait ses points forts au service des personnes accompagnées (principes d'action, offre de services, formation...) et de préparer l'avenir en anticipant les risques (réponse aux besoins, finances, couverture géographique...), en s'inscrivant dans une prospective, en définissant les nouvelles orientations à porter compte tenu de l'évolution des besoins et de l'environnement, en renforçant les partenariats.

Garantir un accompagnement positif et constructif

C'est accueillir les personnes en situation de handicap psychique de façon inconditionnelle, les soutenir, sécuriser leurs parcours de vie, leur permettre d'acquérir des conditions d'existence plus satisfaisantes, d'aller vers un rétablissement ou une stabilisation, un mieux-être social en les aidant à vivre avec leur trouble psychique, en le connaissant mieux, en l'appriivoisant, en décidant pour elles-mêmes, en retrouvant un pouvoir d'agir, en prenant une place de citoyen à part entière dans la Cité.

Contribuer au changement de regard sur la maladie psychique

C'est, malgré les combats menés depuis plusieurs décennies, continuer de faire évoluer les représentations à propos de la maladie psychique. L'Association considère comme prioritaire son combat pour améliorer la prise en compte des personnes concernées par les troubles psychiques, faire évoluer les mentalités, la société, la recherche, la prévention.

Garder à cœur la militance

Servir les deux objectifs précédents suppose de garder à cœur la militance qui traverse notre Association dans son ensemble. Depuis sa création, Espoir 54 se veut être un espace d'engagements où les contributions de tous (bénévoles, professionnels, usagers) relèvent d'un agir ensemble militant : défendre, porter, transmettre des valeurs en souscrivant à un intérêt spécifique : l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées psychiques. La militance d'Espoir 54 se concrétise par un état d'esprit et des initiatives qui résultent d'une adhésion forte aux valeurs et principes d'action de l'Association qui lui donnent une cohésion effective, et d'une mobilisation active en direction des partenaires et de la société dans son ensemble.



■ La dignité

La dignité fonde notre approche bienveillante et humaniste de la relation à l'autre et alimente notre combat permanent pour le vivre ensemble.

■ Le respect

Basé sur le non-jugement et la déstigmatisation, le respect permet à l'usager d'être reconnu dans sa singularité. Il ouvre la voie à une considération égale pour tous.

■ La fraternité

Elle oriente les actions vers la réhabilitation psychosociale des usagers et leur inclusion effective dans la Cité, en tant que citoyens à part entière. Elle vise à servir la cohésion sociale.

■ L'altérité et la laïcité

Ces deux valeurs assurent l'accueil inconditionnel, sans discrimination, sans a priori, dans le respect des différences, qu'elles soient culturelles, sociales, spirituelles...

Les valeurs fondamentales d'Espoir 54



■ La proximité et la réciprocité

Ces deux valeurs tissent les liens indispensables à l'établissement d'une relation sincère de confiance mutuelle, fondée sur la croyance en l'autre qui permet de retrouver la croyance en soi.

■ La responsabilité

Elle encourage chaque personne à devenir acteur de son parcours, en valorisant sa capacité d'autodétermination et en renforçant son pouvoir d'agir.

■ L'égalité et l'humilité

Elles posent les bases d'une relation horizontale, où chacun a la même valeur. Usagers, bénévoles et professionnels se retrouvent sur un pied d'égalité qui autorise le fonctionnement démocratique en trépied et favorise la rencontre avec la personne.

■ La solidarité

Elle sert la reconnaissance et l'émancipation des personnes en misant sur l'action d'utilité sociale. Elle rapproche les personnes et fait de la pair-aidance un levier de progression vers un mieux-être individuel grâce au collectif.

Les principes d'action

que l'Association choisit de défendre

Formaliser l'organisation démocratique en trépied

Notre association associe dans son fonctionnement organisationnel : professionnels, bénévoles et usagers, c'est le principe de fonctionnement en trépied. Il vise à garantir une position égalitaire de chacun dans l'organisation et sert en quelque sorte une forme de régulation des pouvoirs.

Il repose sur une complémentarité et des rôles clairement définis.

Bénévoles, usagers, professionnels participent à la définition des projets, des actions à mener, des moyens à mobiliser... Il y a indéniablement un fonctionnement en collectif, un travail ensemble qui conduit à apprendre les uns des autres et qui permet d'être au plus près des besoins et attentes. Le trépied est en lui-même un processus d'engagement, d'apprentissage et de progression pour l'utilisateur. En prenant la parole au sein du collectif, les usagers apprennent du processus.

Renforcer l'accueil inconditionnel

L'accueil que réalisent notre association et ses services est inconditionnel, la personne est accueillie comme elle est, avec sa personnalité, en respectant ses souhaits, ses envies, ses projets...

L'accueil repose sur la pratique d'une écoute active et sur une posture affirmée de non-jugement, empathique, vide de tout a priori, qui suppose de ne pas se positionner en sachant. Son exercice qui vise à « rejoindre l'autre là où il est » pour le faire cheminer, vient confirmer notre visée humaniste de l'accompagnement.

Consolider un accompagnement positif et constructif

C'est un accompagnement qui potentialise, encourage, valorise et fait cheminer vers un mieux-être, une stabilisation, un rétablissement (si possible). L'utilisateur va être aidé à se prouver qu'il peut faire et progresser. De ce fait, il s'agit pour Espoir 54, de privilégier l'encouragement à avancer. En premier lieu, l'accompagnateur adhère au projet de devenir de l'utilisateur qui peut être empreint d'irréalisme. Il va accorder pleine validité à un désir d'être qui peut être en partie fantasmé. Le processus d'accompagnement se départissant de la préoccupation de la normalité, ce qui va compter est ce qui est gagné dans la réalisation de l'étape engagée, tout en gardant en vue le principe de réalité.

Accentuer l'autodétermination

Dans tous les lieux d'accueil et d'accompagnement d'Espoir54, une prévalence est accordée à l'autodétermination. Chaque personne est reconnue comme la mieux placée pour décider pour elle-même. Elle est libre de définir ses propres objectifs et accompagnée dans leur mise en œuvre. Ce positionnement implique un renversement de posture : il ne s'agit plus de faire « pour » ou « à la place de », mais bien de faire avec. Les professionnels et les bénévoles se placent aux côtés de la personne, dans une relation d'égal à égal, en étant dans l'encouragement à, tout en sécurisant. Il ne s'agit pas de guider en fonction de ce que l'on pense être le mieux, mais de soutenir activement l'expression de ses choix, le respect de son rythme et la concrétisation de ses aspirations. En affirmant cette approche, nous faisons le pari de la confiance, de la capacité de chacun à être acteur de sa propre vie, même dans la vulnérabilité.

■ Promouvoir la solidarité entre pairs

Au cœur de la culture associative prévaut une présomption de compétence accordée à tout un chacun qui induit une dynamique de valorisation favorable au partage.

Le partage de l'expérience entre pairs contribue au développement de l'entraide entre pairs et favorise des apprentissages et une vie en collectivité. Au sein des groupes mis en place, l'entraide est effective, la responsabilisation de chacun favorisant l'exercice de la réciprocité. Cette conviction est partagée de façon générale dans l'association faisant de la pair-aidance un concept transversal clé. Et sans doute un moyen d'une continuité où la solidarité prendrait le relais d'Espoir 54.

■ Conforter la déstigmatisation

Bénévoles, usagers, professionnels agissent chacun à leur échelle pour déstigmatiser, voire « banaliser, dédramatiser », la maladie psychique. Le collectif tire sa force et sa légitimité de la dynamique qu'il insuffle à travers les actions de représentation, d'information qu'il mène, lesquelles contribuent activement à la déstigmatisation du handicap psychique. Ces initiatives, loin de rester cloisonnées, s'inscrivent dans des environnements variés où elles créent des espaces de dialogue et de sensibilisation (bibliothèque des livres vivants, participation aux journées santé mentale...). Elles deviennent ainsi des vecteurs de parole, des leviers pour faire émerger une meilleure compréhension des réalités vécues par les personnes concernées et faire bouger les représentations traditionnellement attachées à la maladie psychique. Par ailleurs, l'Association adopte une posture résolument tournée vers l'ouverture à l'autre et au monde, favorisant une reconnaissance de la différence comme une richesse. Cette approche humaniste tend à relativiser la notion même de handicap. Simultanément, elle tente de faire progresser la société vers le vivre ensemble en dépassant le rejet de la singularité du handicap psychique.

■ Valoriser l'utilité sociale

La mise en place d'espaces non discriminants, où l'attention à l'autre et la chaleur humaine sont privilégiées, constitue un enjeu fondamental. Ces lieux, souvent perçus par les usagers comme une « famille », peuvent devenir des refuges face à l'exclusion sociale engendrée par la maladie psychique. S'il est essentiel d'offrir un cadre permettant de rompre l'isolement, nous gardons cependant pour objectif premier, la réactivation des liens et des dynamiques individuelles et collectives en vue d'une inclusion dans la vie sociale ordinaire.

Dans cette perspective, il nous importe de créer des opportunités d'apprentissage, ou de réapprentissage de la vie en société, en s'appuyant sur la valorisation des personnes. Cette valorisation passe par la possibilité de tenir un rôle, de participer activement, d'être utile. C'est ici que le concept transversal d'utilité sociale prend tout son sens : il constitue un levier puissant pour restaurer l'estime de soi et la motivation à agir. L'association Espoir 54 notamment à travers son dispositif *Bénévoles Intérim'* et COM.PSY incarne cette démarche. En offrant des missions ponctuelles où chacun peut s'impliquer selon ses capacités, elle permet aux usagers de retrouver une place, de se sentir reconnus et ainsi de s'ouvrir progressivement au monde extérieur.



L'organisation que l'Association choisit de consolider pour maintenir l'offre

La multiplicité des services et des dispositifs portés par Espoir 54, qui ne se trouvent pas uniquement dans le champ médico-social, ouvrent des portes d'entrée multiples à l'accompagnement des parcours de vie et permettent une adaptation aux spécificités et aux avancées individuelles, une réponse aux attentes, une anticipation des besoins. Espoir 54 doit pouvoir continuer de proposer une offre diversifiée, de mobiliser une palette de services articulés, une couverture géographique favorisant l'accueil dans la proximité sur tout le territoire. Élargir la palette de réponses aux besoins suppose de maintenir :

■ Une flexibilité et souplesse de l'organisation

L'association fait preuve d'une grande flexibilité et souplesse en termes d'accompagnement. La spécificité de chaque personne est prise en compte et les professionnels vont articuler la palette d'offre de services pour lui apporter une réponse adéquate plutôt que de la faire entrer dans le moule d'une réponse prédéfinie. Elle invite à sortir des champs d'action contenus aux strictes logiques métiers (résultant de la formation initiale) pour s'inscrire dans une « poly-compétence des professionnels » favorable à la pluridisciplinarité pour une approche globale de la personne accueillie.

■ Une adaptabilité et capacité d'innovation

Cette prise en compte spécifique du bénéficiaire conduit l'association et ses professionnels à témoigner d'une adaptabilité, à être toujours en mouvement, tout en restant dans la proximité. La réponse apportée est personnalisée, ce qui conduit les professionnels à être dans la créativité et les bénévoles administrateurs dans l'ouverture d'esprit.

En fonction de la personne accueillie, la réponse est ajustée, avec une certaine liberté d'entreprendre, des marges de manœuvre, de l'autonomie.

Cette quête de l'efficacité, imprégnée de nouveauté qui se démarque des schémas habituels est à préserver.

Elle table sur une appétence pour l'inédit, l'ingéniosité qui autorise, si nécessaire, le pas de côté, le pied dans la marge... En pendant à cette nécessaire adaptabilité, les énergies individuelles et collectives sont mobilisées afin d'innover.

■ Une recherche-action et transmission

Ce mode d'exercice qui va à l'encontre des sentiers battus est obtenu par la recherche-action interne qui sert la formalisation d'une pratique, des formations communes entre professionnels et bénévoles sur des concepts clés, une formation interne pour les professionnels nouveaux venus et la transmission d'une culture associative. Vouloir faire différent collectivement est un objectif difficile à atteindre que l'Association défend. Il ne s'agit pas pour elle d'une question de simple vouloir, mais de la nécessité partagée collectivement de faire autrement. Cela suppose de partager des savoirs, cela invite à une politique de recrutement particulière qui mise sur l'ouverture d'esprit, l'adaptabilité, la capacité à faire autrement dans l'intérêt de l'utilisateur et cela nécessite de servir une qualité de vie au travail qui libère et favorise l'intelligence de l'action.

■ Un travail en partenariat et réseaux

Espoir 54, fort des partenariats engagés, envisage de mobiliser les professionnels comme les bénévoles membres du CA afin de maintenir, consolider, développer les partenariats et réseaux existants en créant une commission des partenariats, au même titre qu'une commission des usagers.

Le bénévolat que l'Association promeut

Il y a au sein d'Espoir 54 des bénévoles. Nous en avons besoin sur le terrain et pour la Gouvernance.

Au-delà de la dimension importante de représentation au niveau des instances, du combat pour les droits et la reconnaissance des personnes souffrant de troubles psychiques, au-delà de l'implication dans des commissions projets, de la transmission des valeurs associatives et de l'esprit militant, les bénévoles sont inscrits dans une complémentarité avec les professionnels et jouent un rôle important dans la relation aux usagers.

La relation qui s'établit avec les bénévoles positionne l'utilisateur du côté du semblable et rapproche de la vie ordinaire, car symboliquement, les bénévoles réintroduisent le principe de réalité, notamment au travers des ateliers, des sorties, qui sont des moments de vie partagés, une proximité qui induit un sentiment de chaleur humaine au sein de l'Association et des GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle).

L'association Espoir 54, repose en grande partie sur l'engagement de bénévoles actifs pour mener à bien ses missions :

- Accueil, écoute, soutien moral aux bénéficiaires, aide dans des démarches.
- Animation d'ateliers ou d'activités (écriture, informatique, art, cuisine, etc.), encadrement d'activités culturelles, de sorties.
- Participation à la vie associative et prise de responsabilités au sein des commissions ou du Conseil d'Administration, contribution aux réflexions stratégiques sur les projets à mener.
- Soutien logistique et administratif, aide au développement de la communication : création de site internet et autres supports.
- Participation aux actions de sensibilisation, représentation de l'association lors d'événements (forums, conférences, etc.).
- Représentation de l'Association dans les instances institutionnelles et défense des droits des usagers, promotion des valeurs associatives et de l'inclusion.



Les orientations

Trois champs d'action pour l'avenir

■ Le champ de la bienveillance

- Défendre cette démarche singulière d'accueil, d'accompagnement, pour qu'elle puisse continuer d'exister, cette démarche qui sort des sentiers battus, qui relève d'une dynamique créative. Comment la maintenir, à quelles conditions sa pratique peut-elle rester en vigueur, en dépit du développement de l'association et des changements de l'environnement?
- Prendre en compte les nouveaux besoins et les attentes des usagers: le CA créera une commission des usagers.
- Face à l'accentuation de la complexité, continuer à soutenir la qualité de vie au travail des salariés.

■ Le champ de la gouvernance

- Soutenir une politique de recrutement.
- Préparer les départs et la relève (par exemple création d'une commission culture associative et transmission).
- Répondre aux besoins des territoires tout en consolidant l'existant.
- Renforcer l'enrichissement interne et externe en organisant la transmission des savoirs, de la culture associative et de la recherche-action via son service de formation.
- Optimiser la communication et faire connaître davantage Espoir 54 et ses actions.



■ Le champ de la militance

Culture, bénévolat, innovation

- **Véhiculer** la culture associative, transmettre les valeurs, les principes d'action et l'esprit militant en tenant compte de l'évolution du rapport au travail et des mentalités.
- **Développer** le bénévolat pour qu'il continue d'alimenter le trépied et d'offrir des alternatives, tout en augmentant la représentation d'Espoir 54.
- **Innover** pour répondre aux nouveaux besoins des usagers en tenant compte de l'évolution du contexte et favoriser le maintien d'une prise en charge de proximité pour éviter les ruptures de parcours de vie.

Société, partenaires, réseaux

- **Agir** pour changer le regard de la société sur la maladie psychique et y compris au sein des familles des usagers, en interpellant les médias et en sensibilisant le grand public pour lutter contre les préjugés liés aux maladies psychiques.
- **Conforter** les partenariats existants entre l'Association, les institutions de soins et les pouvoirs publics afin de maintenir une prise en charge des personnes accompagnées, pour défendre l'existant auprès des partenaires, car la crainte existe que la liberté d'agir autrement s'amenuise, l'institutionnalisation risquant d'entraver la propension à innover, obtenir le maintien du soutien des pouvoirs publics et des garanties de financements stables et pérennes.
- **Représenter** l'association dans diverses instances, auprès de partenaires et autres associations pour contribuer au développement du travail en réseau et ainsi renforcer l'offre de soins adaptée aux troubles psychiques, en lien avec les évolutions des connaissances médicales, développer la prévention des maladies psychique, conforter l'inclusion, encourager des politiques de santé qui intègrent pleinement la santé mentale dans les priorités de santé.

Recherche, prévention

- **Promouvoir** la recherche appliquée sur les maladies psychiques pour mieux comprendre leurs causes et développer des traitements innovants.
- **Faire** de la prévention en santé mentale un enjeu clé pour améliorer le bien-être général de la population et réduire le nombre et l'impact des troubles psychiques. Dans ce but, agir sur plusieurs axes stratégiques, par exemple :
 - **contribuer** à alimenter la réflexion pour mieux détecter et repérer les premiers signes des troubles psychiques ;
 - **organiser** des campagnes de sensibilisation pour sortir de l'isolement des personnes en souffrance et encourager la demande de personnes ressentant des troubles, ou de leur famille ;
 - **mobiliser** les élus et intégrer la santé mentale dans les politiques locales pour améliorer les conditions de vie des usagers ;
 - **encourager** des programmes de recherche appliquée pour mieux comprendre les facteurs de risque et les stratégies de prévention efficaces ;
 - **ouvrir** aux usagers des formations aux pratiques de bien-être et de gestion de crise, de stress, d'angoisse (méditation, communication non violente, sophrologie, gestes de premiers secours, premiers secours en santé mentale).

L'avenir d'Espoir 54 dépendra de sa capacité à relever ces défis en s'adaptant aux évolutions sociétales, tout en consolidant l'existant, en continuant de porter un message d'espoir et de solidarité pour les personnes concernées par les troubles psychiques.

Elle considère comme un devoir, compte tenu de l'évolution des mal-être dans la société, de développer la prévention en santé mentale qui nécessite une approche globale et intégrée, impliquant les usagers, les bénévoles engagés, les professionnels, les institutions et la société dans son ensemble. Plus elle sera renforcée, plus elle permettra d'éviter l'apparition et l'aggravation des troubles psychiques.



Espoir 54

- Nancy
- Lunéville
- Toul
- Vandœuvre-lès-Nancy
- Briey
- Longwy